



LUTTE CONTRE LES NUISIBLES DU PALMIER

Charançons rouges du palmier



Le Charançon rouge du palmier (CRP) est un insecte phytophage invasif contre lequel la lutte est obligatoire sur tout le territoire national, **par arrêté ministériel en date du 25 juin 2019**.

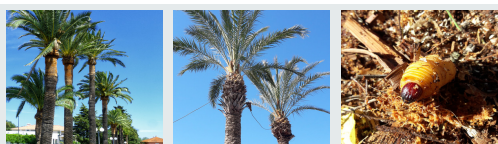
TÉLÉCHARGER

> [Télécharger l'arrêté ministériel du 25 juin 2019 \(.pdf\)](#)

Chaque femelle peut pondre jusqu'à 300 œufs, le plus fréquemment à la base des palmes. Après l'éclosion, les larves vont forer des galeries à l'intérieur des palmes ou du stipe (tronc) du végétal pour se nourrir.

Sans intervention, les dégâts occasionnés sur le bourgeon apical du palmier entraînent le plus souvent la mort du sujet du fait notamment de pourritures provoquées par un cortège de champignons et bactéries inféodées à la présence des larves de CRP.

Parmi la grande diversité des palmiers auxquels il s'attaque, les *Phoenix canariensis* et *Phoenix dactylifera* sont les deux espèces les plus exposées au risque d'infestation.



- > Biologie et mode d'infestation de l'insecte
- > Symptômes visuels d'attaque à reconnaître et à surveiller
- > Obligations réglementaires en matière de lutte obligatoire contre le charançon rouge du palmier

Le plan ARECAP : une action de lutte collective engagée par la CAVEM pour sauver les palmiers

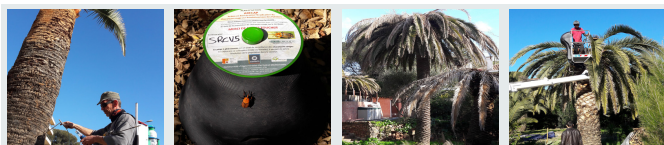


Depuis juin 2016, avec le soutien de ses communes membres et en partenariat avec l'association PROPALMES83, la CAVEM est engagée dans une action de lutte collective et de masse contre le ravageur (propriétaires publics et privés) : le plan d'Action en Réseau pour l'Éradication du Charançon Rouge et l'Assainissement des Palmiers (ARECAP).

Celui-ci a pour double objectif de préserver les palmiers menacés et d'aboutir à une baisse significative et rapide de la population des charançons rouges afin de réduire la pression d'infestation des palmiers.

Pour cela, la stratégie d'action retenue combine :

- > **le traitement préventif** d'un maximum de palmiers par injection d'un produit phytosanitaire (Émamectine Benzoate), dans le stipe pour un coût de traitement négocié à 72 € TTC par palmier / an, bénéficiant à tout propriétaire de palmiers sensibles ;
- > **l'installation d'un réseau de pièges** à CRP sur tout le territoire afin de suivre l'évolution de la population de l'insecte et de contribuer à en limiter la prolifération (environ 1 050 pièges en 2021) ;
- > **le repérage en continu des foyers actifs** de CRP dans le but de faire assainir ou abattre les palmiers infestés par les propriétaires concernés.



Bilan du plan d'action au lancement de la 6^e campagne de lutte

Fin 2020, ARECAP rassemble plus de 2 120 propriétaires et permet de surveiller et de traiter préventivement 6 132 palmiers répartis sur le territoire de la CAVEM (5 488 privés / 644 publics).

Comme tout traitement phytosanitaire, il existe un risque d'échec et la CAVEM ne peut malheureusement pas garantir un résultat à 100%. Le taux d'échec apparent* du dispositif ARECAP, après 5 années de campagnes d'injection à l'Emamectine benzoate, se situe autour de 3%, toutes causes confondues. Ce taux se révèle plus élevé pour les *Phoenix canariensis* (palmiers des canaries), les plus sensibles aux attaques du charançon et les plus ciblés par l'insecte, avec en moyenne 4,2% d'échecs apparents sur la même période.

* Le taux d'échec apparent des traitements, calculé en fonction du nombre de palmiers régulièrement suivis, présentant une régression au niveau de leur état sanitaire (infestation, assainissement, mort), d'une année sur l'autre

Avec l'appui de FREDON/PACA et l'aide de la Région SUD, la CAVEM a déjà pu installer un dispositif de 1 050 pièges (public / privé) entre 2016 et 2021.

Même s'il demeure nécessaire de rester prudent quant à l'interprétation de la signification des premiers résultats enregistrés, il ressort que sur la période des vols intensifs de CRP qui se déroule de juillet à novembre, le nombre moyen des captures, en zone de traitement ARECAP, a chuté de 69%, passant de 12,6 charançons en moyenne par piège en 2018, à 3,9% en 2020. Depuis 2016, environ 83 500 charançons, dont une majorité de femelles, ont ainsi été capturés et, par voie de conséquence, détournés de leurs cibles !

Enfin, la surveillance régulière du territoire par les agents du service de Lutte Contre les Nuisibles, soutenus dans leur tâche par certains propriétaires de palmiers investis dans la lutte, permet chaque année de repérer plusieurs dizaines de foyers à CRP sur la CAVEM. Des procédures amiables engagées auprès des propriétaires concernés permettent de déboucher sur l'assainissement ou l'élimination de la plupart de ces foyers et d'éviter ainsi la dissémination de l'insecte.

Bien que ces résultats soient encourageants, la lutte doit toutefois se poursuivre sans relâche car le ravageur est malheureusement encore bien trop présent dans notre environnement.

Propriétaires de palmiers du territoire de la CAVEM : inscrivez vous !

Si vous êtes propriétaire(s) de palmier(s) qui ne sont pas encore traité(s), vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire pour faire traiter préventivement vos végétaux, dès le printemps 2021, au prix négocié de 72€ TTC/palmier/an dans le cadre de l'opération ARECAP..

Ce tarif comprend le déplacement de l'entreprise, la fourniture du produit et l'application permettant le traitement préventif à réaliser chaque année à la même période.

> [inscription en ligne](#) ➔ auprès de la Direction Environnement et Développement Durable

Opérations de piégeage de charançon "ARECAP 1 050 pièges"

En 2020, la CAVEM a densifié son réseau de pièges à charançons installés sur son territoire, en le faisant passer de 550 à 1 050 pièges. Ceux-ci sont répartis sur le domaine public (70%), au niveau des espaces verts, et sur le domaine privé (30%), au niveau de jardins de propriétaires de palmiers volontaires, investis dans la lutte collective contre le ravageur.

IMPORTANT : les pièges à CRP n'ont pas vocation à protéger les palmiers à eux seuls.

Au-delà d'un monitoring de l'évolution de la population de CRP, le piégeage représente un moyen efficace de "lutte complémentaire" aux traitements préventifs. Ainsi, les pièges permettent à la fois de détecter l'insecte, d'en limiter la prolifération et d'abaisser sa pression de prédation.

> **Appel à candidature pour la mise à disposition gratuite de pièges à charançons**

Si vous êtes inscrit au plan ARECAP ou que vous souhaitez participer aux opérations de piégeage menées par la CAVEM, des pièges sont mis à disposition des particuliers investis dans la lutte contre le CRP en 2020. Ils seront distribués gratuitement, dans la limite des stocks disponibles, aux propriétaires de palmiers volontaires, en cours d'année.

Pour bénéficier de cette offre limitée ou obtenir des renseignements à ce sujet, contactez-nous :

- > par mail : [environnement\(at\)cavem\(dot\)fr](mailto:environnement(at)cavem(dot)fr)
- > par téléphone : [0 800 10 40 11](tel:0800104011) (numéro vert)

Les opérations de piégeage sont menées en partenariat avec la société BERGON, la société KOPPERT, FREDON PACA et avec le soutien de la Région SUD.

> **Adhérents à l'opération "ARECAP 1050 pièges"**

Les particuliers engagés dans l'opération ARECAP et qui possèdent des pièges à charançons sont tenus de transmettre leurs relevés mensuels à l'aide du formulaire [Transmission des relevés mensuels](#) ➔.




TÉLÉCHARGER

> Action en Réseau pour l'Éradication du Charançon rouge et l'Assainissement des Palmiers (ARECAP)

- Télécharger le flyer ARECAP (.pdf)
- Télécharger l'affiche ARECAP (.pdf)



ALLER PLUS LOIN

> Propalmes83 

> FredonPACA 

Communauté d'Agglomération Var-Estérel-Méditerranée

624, chemin Aurélien
(rond-point A.Karr)
CS 50133
83707 SAINT-RAPHAËL CEDEX

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Tél. : 04 94 19 31 00
Fax : 04 94 19 31 10

<http://www.cavem.fr/lutte-contre-les-nuisibles/charancons-rouges-du-palmier-1237.html>